

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Interton Hörgeräte AG in Liquidation, Didingen*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 20.09.2006*
4. *Echéance de préavis des créances: 13.11.2006*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Me Jacques Bonvin, liquidateur, c/o Etude Tavernier
Tschanz, avocats, rue Rodolphe-Toepffer 11bis,
1206 Genève
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.*
Poncet & Buhler, Notaires
1205 Genève

(03588052)